## Quelle logique de développement ? RENDRE LEUR PLACE AUX POPULATIONS

## par François Houtart \*

Un point clé de la solidarité internationale est d'évaluer les besoins, sur la base des dommages, mais aussi pour une amélioration durable. Afin de poser le problème dans des termes concrets, nous partirons du cas du tsunami au Sri Lanka : 40 000 morts, 800 000 personnes déplacées et 200 000 emplois perdus, un apport de 3 milliards de dollars à la reconstruction.

Le gouvernement créa un organe pour cela (1) avec dix personnes – deux représentants du gouvernement et huit hommes d'affaires – majoritairement du secteur du tourisme ; dix jours plus tard, ce groupe remettait un plan pour les régions affectées. La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et les principaux bailleurs de fonds (États-Unis, Japon, Union européenne) établirent leur propre plan d'action. La participation de la société civile fut limitée et sélective. La Banque mondiale fut chargée d'administrer les fonds.

Les mesures prévues étaient destinées, selon les auteurs, à construire « une nation répondant aux aspirations et au rêve du XXIème siècle, celui d'une société modernisée », à savoir : reculer les implantations de populations, surtout des petits pêcheurs, vers l'intérieur et réserver ces zones au développement du tourisme (quinze zones sont prévues) ; promouvoir la pêche industrielle, par des ports adéquats et l'importation de bateaux ; construire des autoroutes côtières et réaménager les routes existantes ; établir des villes de diverses dimensions, avec équipements collectifs, pour regrouper 200 000 personnes.

## L'oubli des besoins des petits pêcheurs

En fait, ces politiques ne rencontrent pas les besoins des petits pêcheurs, les plus affectés par la tragédie, et elles s'inscrivent dans le plan établi en 1996 par la Banque mondiale et avalisé par le gouvernement du Sri Lanka en 2003. Ce dernier prévoyait de faire disparaître la culture du riz pour la remplacer par des cultures d'exportation, avec une urbanisation accélérée et une diminution du prix de la main-d'œuvre afin d'attirer les capitaux étrangers (2). Tout cela exigeait des travaux d'infrastructure portuaire, aéroportuaire et routière. Des mesures législatives adéquates ont déjà été prises et la Banque mondiale n'a pas hésité à geler les crédits, pendant une année, pour obliger le gouvernement à appliquer les mesures prévues. La privatisation accélérée de l'eau, de l'enseignement supérieur, de certaines forêts et des ressources naturelles était aussi à l'ordre du jour.

<sup>\*</sup> Professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain, Président du Centre tricontinental

<sup>(1)</sup> Task Force to Rebuild the Nation (TAFREN).

<sup>(2)</sup> Dont une partie se dirige vers le Vietnam ou la Chine.



Les autorités nationales et internationales profitèrent du tsunami pour accélérer le processus. Dès janvier, le parlement approuvait une loi sur la privatisation de l'eau. La vente d'un riche gisement de phosphates à des compagnies étrangères, longuement retardée par une vaste protestation populaire, est mise en application. La privatisation de l'électricité et de la compagnie pétrolière est entamée. L'accélération de l'urbanisation et l'éviction des petits paysans produisant le riz sont au programme. Bref, la période post-tsunami est utilisée pour accélérer le projet modernisant et technocrate, appelé aujourd'hui *Pro-poor Growth*, dans le cadre de l'objectif « lutte contre la pauvreté » affiché par la Banque mondiale.

En fait, cette politique fonctionne en faveur des détenteurs de capital, en l'occurrence dans le tourisme, sans tenir compte, sinon marginalement, des besoins réels de la population et surtout des plus pauvres, ni prendre en considération un autre mode de développement autocentré et autogéré.

Le réaménagement des zones touristiques prévoit quinze centres touristiques (3) couvrant 1275 km², alors que le tsunami a détruit 500 km². Il y est prévu de construire des hôtels de tous les niveaux de confort, jusqu'à cinq étoiles, d'établir une marina de yachts de plaisance, une jetée flottante et un héliport. Les anciennes *guesthouses* pour le tourisme local n'auront plus de raison d'être et les familles de petits pêcheurs seront re-localisées à un ou deux kilomètres de la côte.

## Des propositions alternatives

L'Alliance pour la protection des ressources nationales et des droits humains, regroupant des mouvements sociaux, paysans, pêcheurs, ouvriers, femmes, universitaires et religieux, a proposé une alternative : une « commission populaire » pour le plan de reconstruction élabore une stratégie dont la priorité est d'étudier l'utilisation des terres, les modes de vie, l'habitat, la prévention des désastres et l'écologie (4), en fonction des aspirations de la population. Cette commission consulte le plus grand nombre possible d'intéressés, afin de créer la confiance parmi les groupes les plus affectés et de pouvoir satisfaire les exigences de justice vis-à-vis des victimes du tsunami, mais aussi de celles de la pauvreté.

L'Alliance a produit un document, fruit des propositions d'environ 200 organisations (5), qui fut discuté par le Conseil général du Forum social du Sri Lanka et par d'autres organisations de l'étranger, impliquées dans la reconstruction du pays (6). Un secrétariat a été mis sur pied. Des travaux ont été engagés pour une analyse systématique de la situation et une vision critique des plans mis en route par les détenteurs du pouvoir politique et les

- (3) Dont le premier dans la localité d'Arugam Bay.
- (4) En collaboration avec des experts locaux et internationaux.
- (5) Représentant les pêcheurs, les paysans et les ouvriers agricoles, les syndicats, les organisations de femmes, celles de la défense des droits de l'homme, des ONG, des universitaires, du clergé et d'autres groupes encore.
- (6) Organisations liées aux Églises chrétiennes, Oxfam, certains groupes de recherche...



représentants des intérêts des affaires, de manière à mieux comprendre leur logique. Une séance publique a été organisée le 30 septembre 2005 pour présenter les analyses et les perspectives.

Un réseau d'organisations travaillant sur le terrain a vu le jour, avec un plan d'action commun. Des liens ont été tissés avec des organisations internationales travaillant dans la même perspective. Afin de mettre au point les stratégies alternatives, une série d'experts sont consultés dans divers domaines (la pêche, l'écologie côtière, la prévention des désastres) ainsi que des architectes, des spécialistes de l'éducation et de la santé, des juristes... Enfin, une commission internationale a été mise sur pied pour appuyer, dans l'opinion mondiale, un plan alternatif qui corresponde aux besoins et aspirations populaires.

En même temps, un travail de recherche se poursuit, afin de suivre de près l'évolution de la situation, l'application des plans, les propositions d'alternatives qui émergent de la base. Il est important d'informer les populations affectées, afin qu'elles prennent conscience qu'elles n'ont pas seulement droit à une aide immédiate, mais aussi à une réhabilitation de leur existence et de leur manière de vivre. Les ressources mobilisées, grâce à l'argent des contribuables locaux et à la générosité internationale, l'ont été en leur nom. Elles ont le droit de savoir quel est le montant de ces sommes, comment elles ont été utilisées et quels sont les plans d'avenir. Ce travail est réalisé par les organisations de base qui se sont coordonnées et tiennent une série de réunions locales, commencées rapidement après le tsunami (7).

Le modèle mis en place par les organisations populaires du Sri Lanka révèle deux aspects fondamentaux. D'une part, la critique d'une planification dirigée d'en haut favorisant certains groupes économiques et se situant dans l'optique des pouvoirs existants (8). L'exemple du Sri Lanka, révèle une logique mondiale qui se traduit par une lutte sociale entre les détenteurs du capital et la convergence des mouvements populaires.

D'autre part, l'expérience en cours est particulièrement intéressante dans la mise en valeur d'un pouvoir d'en bas. En effet, si les grandes instances internationales économiques profitent d'une catastrophe naturelle, comme le tsunami, pour accélérer les politiques néo-libérales (9), la construction d'un pouvoir populaire, qui s'oppose à ces politiques et qui construit son propre plan d'action, est possible. Cela permet de réfléchir sur la base de cette expérience, comme d'autres encore (10), à des alternatives politiques répondant aux besoins des peuples et de tracer des stratégies capables de répondre aux catastrophes naturelles et sociales.

François Houtart

- (7) Des experts y sont invités pour répondre aux questions.
- (8) Appuyés par des organismes tels que la Banque mondiale et la Banque asiatique de Développement.
- (9) Comme ils le font avec les guerres en Irak ou au Congo.
- (10) Par exemple, celles des Zapatistes au Mexique.